

Renseignements sur le participant

Section à remplir si vous êtes une entreprise ou un organisme

Type de demandeur : ☐ Syndicat de copropriété ☐ Promoteur, gestionnaire ou propriétaire d'immeuble
☐ Autre : _____

Nom de l'entreprise : _____ N° d'entreprise du Québec : _____
 (Tel qu'inscrit au REQ)

Adresse : _____ Bureau ou C. P. : _____

Municipalité : _____ Province : Québec Code postal : _____

Représentant

Nom : _____ Prénom : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Section à remplir si vous êtes un particulier

Type de participant : ☐ Propriétaire d'un bâtiment multilogement ☐ Propriétaire d'un véhicule électrique

Nom : _____ Prénom : _____

Numéro d'assurance sociale (NAS)

Tout particulier devra fournir au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) son numéro d'assurance sociale (NAS) lors du traitement de sa demande de remboursement.

IMPORTANT : Vous ne devez pas inscrire votre NAS sur le formulaire ou sur toute autre communication écrite. Un représentant du MELCCFP vous contactera et vous pourrez lui transmettre l'information verbalement.

Adresse : _____ Appartement ou unité : _____

Municipalité : _____ Province : Québec Code postal : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Langue de communication souhaitée : ☐ Français ☐ Anglais

Renseignements sur le bâtiment où est installée la borne de recharge

Nombre total de logements ou de copropriétés dans le bâtiment où la borne est installée : _____

Pour un bâtiment de trois ou quatre logements, indiquez sa date de construction : _____ (jj/mm/aaaa)

Renseignements sur le véhicule électrique (optionnel)

Si vous avez indiqué être le propriétaire d'un véhicule électrique, précisez :

Marque : _____ Modèle : _____

Numéro d'identification du véhicule (NIV) : _____

Renseignements sur la borne de recharge installée

Si votre demande porte sur plusieurs bornes de différents modèles, utilisez l'annexe.

Marque : _____ Modèle : _____

Nombre de connecteurs installés faisant l'objet de cette demande : _____

Type d'acquisition

☐ Achat

☐ Location

Prix d'achat par connecteur (avant taxes) : _____

Date d'achat : _____ (jj/mm/aaaa) Date du début de la location : _____ (jj/mm/aaaa)

Les bornes de recharge faisant l'objet de cette demande serviront uniquement à la recharge des véhicules électriques appartenant aux résidents du bâtiment multilogement ou aux visiteurs des résidents qui possèdent un véhicule électrique, et ce, pendant au moins trois ans.

☐ Oui

☐ Non

Renseignements sur la borne de recharge future

Nombre de connecteurs futurs qui pourront être installés grâce aux travaux réalisés faisant l'objet de cette demande : _____

Renseignements sur les travaux d'installation

Installateur électricien

Nom de l'entreprise : _____ N° licence RBQ : _____

Coût des travaux d'installation des bornes (avant taxes) : _____

Coût d'installation par connecteur (avant taxes) : _____ Date d'installation : _____ (jj/mm/aaaa)

Si applicable, indiquez également les montants (avant taxes) pour :

Honoraires de services professionnels pour la conception de solutions de recharge et la préparation de plans et devis : _____

Coûts d'acquisition d'un appareil ou d'un logiciel permettant la gestion de l'énergie consommée pour la recharge des véhicules électriques : _____

Coûts de surdimensionnement avant taxes : _____

Lieu d'installation (si différent de l'adresse du demandeur indiquée plus haut)

Adresse : _____ Bureau ou C. P. : _____

Municipalité : _____ Province : Québec Code postal : _____

Cumul des aides financières

Si vous avez présenté une demande d'aide financière à un programme complémentaire offert par d'autres ministères ou organismes gouvernementaux ou par les distributeurs d'énergie, veuillez l'indiquer dans le tableau qui suit.

Organisation	Nom du programme	Montant demandé	Montant obtenu

Engagements du participant

- > La ou les bornes faisant l'objet de la présente demande ainsi que les travaux d'installation de l'infrastructure d'alimentation électrique ne peuvent donner droit à une aide financière d'un autre programme financé par le PACC 2020.
- > La ou les bornes de recharge doivent être maintenues en service pendant une période d'au moins trois ans et servir à la recharge des véhicules électriques appartenant aux résidents du bâtiment multilogement.
- > L'aide financière obtenue de programmes complémentaires (non financés par le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC), combinée à celle réclamée dans le cadre de ce programme, n'excède pas 75 % des dépenses totales admissibles.

Déclaration, consentement et compensation fiscale

Je reconnais que les renseignements fournis dans la présente demande ou relativement à celle-ci seront utilisés par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et le fournisseur désigné par ce dernier pour gérer les montants d'aide financière du programme aux fins notamment de la vérification de l'admissibilité, du versement de l'aide financière, de l'évaluation et du suivi du programme. Seuls les employés responsables de ces tâches auront accès aux renseignements qui leur sont nécessaires pour l'exécution de leur travail. Ces renseignements pourront également être transmis à d'autres ministères et organismes pour mettre en place et superviser le programme. Je comprends que le fait de ne pas fournir les renseignements requis rendra impossible le traitement de ma demande. Je comprends que si je ne respecte pas toutes les conditions et les modalités et tous les termes prévus dans le *Guide détaillé du participant* et le cadre normatif, le processus d'analyse de la demande peut être retardé ou la demande peut être jugée non admissible à une aide financière.

Je reconnais que si la ou les bornes de recharge et leur installation ne répondent plus aux exigences du *Guide détaillé du participant* et du cadre normatif du programme, le MELCCFP pourra demander le remboursement de l'aide financière accordée. Je reconnais également qu'en cas de fausse déclaration, le MELCCFP pourra demander le remboursement de l'aide financière versée.

Numéro d'assurance sociale

Tout particulier devra fournir au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) son numéro d'assurance sociale (NAS) lors du traitement de sa demande de remboursement.

Le numéro de téléphone et l'adresse courriel sont des renseignements permettant de communiquer avec les participants afin d'obtenir, au besoin, de l'information complémentaire indispensable au traitement de leur demande ou d'évaluer le programme auquel ils ont participé.

Compensation fiscale

Lorsqu'un participant reçoit une aide financière, celle-ci peut faire l'objet d'une compensation gouvernementale, tel que le définit la *Loi sur le ministère du Revenu* (LMR), qui permet d'affecter certaines sommes à payer par les organismes publics à des bénéficiaires au paiement d'une dette exigible en vertu d'une loi fiscale québécoise ou de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires* (LPPA).

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ne peut, en aucun cas, être tenu responsable de quelque dommage ou préjudice résultant de l'application du programme.

Attestation de déclaration et de consentement relative à la demande

Je déclare avoir lu et compris l'ensemble des conditions, modalités et termes prévus dans le cadre normatif ainsi que les engagements et les attestations de déclaration et de consentement indiqués précédemment. Je déclare que les renseignements fournis dans cette demande ou relativement à celle-ci sont véridiques et complets.

Une signature est requise uniquement lorsque vous présentez une demande de remboursement.

Nom et prénom du représentant ou du participant : _____

Signature : _____ Date : _____ (jj/mm/aaaa)

Pièces justificatives

Voici les pièces justificatives à fournir avec votre demande de remboursement.

- > La facture et la preuve de paiement des bornes de recharge admissibles achetées et installées.
- > Le contrat de location à long terme des bornes de recharge louées ainsi que les factures et les preuves de paiement des premiers versements déjà effectués.
- > La facture et la preuve de paiement des travaux d'installation des bornes et de l'infrastructure d'alimentation électrique (matériel et main-d'œuvre).
- > La facture et la preuve de paiement des services de consultation pour la conception et la planification du projet.
- > La facture et la preuve de paiement d'un appareil ou d'un logiciel pour la gestion de l'énergie consommée.
- > Le numéro d'identification du véhicule électrique, aussi appelé NIV (pas de pièce justificative requise).
- > Le document « Service reçu » remis lors de l'immatriculation à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Le certificat d'immatriculation seul n'est pas accepté.
- > Des photos des bornes de recharge installées : les photos doivent permettre de voir toutes les bornes pour lesquelles une aide financière est réclamée ainsi que le multilogement et les espaces de stationnement.
- > Des photos de la nouvelle infrastructure électrique, s'il y a lieu (transformateur, panneau de distribution, etc.).

Envoi de la demande

Le formulaire et les pièces justificatives doivent être envoyés à l'adresse :

Aide financière - Bornes de recharge en multilogement

CP 27506 Pont Viau
Laval, Qc, H7G 4Y2

ANNEXE

Remplissez l'annexe si votre demande porte sur plusieurs bornes de différents modèles.

Renseignements sur le participant

Nom de l'entreprise ou du syndicat de copropriété : _____

Nom du représentant : _____ Prénom du représentant : _____

Renseignements sur la borne de recharge installée

Marque : _____ Modèle : _____

Nombre de connecteurs installés faisant l'objet de cette demande : _____

Type d'acquisition

☐ Achat ☐ Location

Prix d'achat par connecteur (avant taxes) : _____

Date d'achat : _____ (jj/mm/aaaa) Date du début de la location : _____ (jj/mm/aaaa)